



Commune **PORT-VALAIS**

Le service du cadastre tient à jour les documents cadastraux de la commune, enregistre et met à jour les taxes cadastrales. En collaboration avec les services communaux et l'Etat du Valais, il taxe les nouveaux biens immobiliers de la commune.

Quand contacter le cadastre ?

Le service du cadastre se tient à votre disposition pour toute :

- Question sur une taxation cadastrale
- Attestation de zone
- Demande de récapitulatif de fiscalité
- Question sur la valeur locative

Pour tous renseignements :

Mme Isabelle Derivaz (le jeudi)

024 482 70 06

M. Pierre-Alain Crausaz (les autres jours)

024 482 70 02

Horaires du cadastre :

<u>Jour</u>	<u>Matin</u>	<u>Après-midi</u>
Jeudi	10h - 11h30	15h30 - 17h00

Adresses utiles :

Pour obtenir un plan de situation

Jean-Michel Vuadens

Bur. Ing. EPFL/SIA et géomètre officiel

Rue du Château-Vieux 5

1870 Monthey

024 472 36 16

info@jmvuadens.ch

www.jmvuadens.ch

Pour obtenir un extrait de cadastre

Registre foncier

Rue du Château-Vieux 3a

1870 Monthey

027 607 80 00